



Fédération
des sociétés
d'histoire
du Québec

Montréal, le 11 mai 2006

Monsieur Gérald Tremblay
Maire de Montréal
Hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1C6

**Objet : action urgente pour la protection de la maison Louis-Hippolyte-LaFontaine
demandée à la Ville de Montréal.**

Monsieur le Maire,

Fondée en 1965, la Fédération des sociétés d'histoire du Québec (FSHQ) compte près de 38 000 membres faisant partie de 180 sociétés d'histoire, de patrimoine et de généalogie à l'échelle du Québec. Depuis 1999, le Comité du patrimoine de la FSHQ a adopté une démarche visant à mieux identifier et protéger le patrimoine local et régional québécois qui est significatif et s'avère essentiel à la compréhension de notre évolution collective. La mission principale du comité consiste à répondre d'une façon informée aux nombreuses demandes d'appui et préoccupations que ses membres et divers groupes reconnus en patrimoine lui acheminent.

Plusieurs personnes préoccupées de patrimoine ont récemment alerté les journaux ces dernières semaines, nous rappelant que la maison Louis-Hippolyte-LaFontaine, à Montréal, est en piteux état et à l'abandon depuis 20 ans. Construite en 1845, cette maison se dresse fièrement sur un promontoire, au cœur de l'îlot Overdale, malgré un environnement désolant, flanquée à sa gauche d'un stationnement et à sa droite d'une clôture délabrée. Fenêtres cassées, portes barricadées, elle est actuellement livrée aux éléments et au vandalisme, mais certainement récupérable.

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec se désole de constater qu'un monument historique si représentatif de l'histoire du Québec et du Canada soit ainsi oublié de tous. Sir Louis-Hippolyte LaFontaine est un personnage important de notre histoire politique; il a vécu dans cette maison de 1849 à 1864, année de sa mort. La maison elle-même a connu des heures marquantes de l'histoire, son propriétaire a été premier ministre du Canada-Uni et le Cabinet de l'époque s'y est réuni. Tant pour sa valeur patrimoniale qu'historique, cette maison doit être reconnue par les autorités en place et protégée.

La maison Louis-Hippolyte-LaFontaine a été citée par la ville de Montréal en 1988. En vertu de la *Loi sur les biens culturels du Québec*, elle figure donc au registre national des biens culturels du Québec. Nous croyons qu'il est impérieux que la ville de Montréal agisse rapidement afin d'assurer la protection et la mise en valeur de la maison Louis-Hippolyte-LaFontaine. Aussi, dans la foulée des personnes qui se sont jusqu'ici prononcées sur la pressante nécessité de protéger ce monument historique, la Fédération des sociétés d'histoire du Québec tient à indiquer elle aussi son souci de préservation de cet édifice et demande donc à la ville de Montréal de prendre tous les

4545, avenue Pierre-De Coubertin

adresse postale:
C.P. 1000, Succursale M
Montréal (Québec)
H1V 3R2

téléphone:
(514) 252-3031

télécopieur:
(514) 251-8038

.../2

moyens légaux à sa disposition auprès du propriétaire pour assurer que ce bâtiment fasse l'objet de réparations immédiates.

Ainsi, le comité du patrimoine de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec vous fait part de cette résolution prise lors de sa dernière rencontre, le 22 avril 2006.

Considérant le rôle important joué par le très honorable Louis-Hippolyte LaFontaine dans l'histoire politique du Canada et du Québec;

Considérant que Sir Louis-Hippolyte LaFontaine est l'une des premières personnes à participer à l'avènement d'un gouvernement responsable au Canada;

Considérant que la Commission de la Capitale nationale a reconnu la place occupée par Sir Louis-Hippolyte LaFontaine dans l'histoire politique en lui érigeant une statue sur la colline parlementaire à Québec;

Considérant que la maison habitée par Louis-Hippolyte LaFontaine, pendant qu'il était premier ministre du Canada-Uni, possède une histoire certaine;

Considérant que des réunions du Cabinet se sont déroulées à l'époque dans cette maison;

Il est proposé par M. Paul Racine, appuyé par M. Marc Beaudoin, que la Fédération des sociétés d'histoire du Québec demande à la ministre de la Culture et des Communications Line Beauchamp de classer la maison Louis-Hippolyte-LaFontaine; de demander également à la Ville de Montréal de prendre la responsabilité d'appliquer les mesures découlant de la citation qu'elle a émise en 1988 relativement à cet édifice; et de suggérer à Parcs Canada d'en faire un centre d'interprétation de l'histoire du Parlement du Canada-Uni.

Dans l'espoir que la Ville de Montréal s'assure que les conditions émanant de la citation de cette maison soient respectées afin de sauvegarder un important morceau de notre patrimoine, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président,



Richard M. Bégin

RB/lid

c.c. M^{me} Francine Senécal, responsable de la culture et du patrimoine, Ville de Montréal
M^{me} Louise Letocha, présidente du Conseil du patrimoine de la ville de Montréal